

Compte rendu du conseil d'école Mardi 26 Novembre 2019 à 17h30

Personnes excusées : Stéphane RESPAUD, IEN, M. Serge DEUILHE, Maire de Saint Lys, Mr Couloumiers,
DDEN Mme Géraldine MASSAT

Personnes présentes :

- enseignants : Mme DE CONTO, Mme CAISSO, Mme MOKHTARI, Mr DARRE, Mme PATER, Mme PIGASSOU, Mme MORERE, Mme PERES, Mme SKOBEL.
- Parents d'élèves élus : Mme Van Staen, M. Dubarry Mme Rault, Mme Roujean, Mme Brethous, Mme Benac.
- Mr Fabrice Planchon adjoint délégué aux affaires scolaires
- Mme Solatges adjointe déléguée au transport et à la petite enfance
- Mme Gobbo, directrice de l'ALAE
- Mme Couffignal, psychologue scolaire du 1^{er} degré, représentante du RASED
- Mme Alléguède Brigitte, responsable des transports et des soins sur les écoles.

Rappels :

- **Le conseil d'école se réunit pour évoquer les questions qui touchent à l'école en général.**
- **Les enfants et les enseignants en sont les principaux acteurs.**
- **Les parents, les parents d'élèves élus, la mairie, l'Agglo-Muretain en sont les partenaires nécessaires.**
- **Les questions d'ordre particulier ou relevant du fonctionnement spécifique d'une classe ne sont pas abordées pendant le conseil d'école et doivent être étudiées dans un autre cadre.**

1- Résultats aux élections des parents d'élèves :

Elles se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2019. 8 sièges ont été pourvus sur les 8 à pourvoir.

1 seule liste proposée : ASPAREL

Pas d'incidents notifiés ;

412 électeurs inscrits

208 votants

181 suffrages exprimés

27 bulletins nuls ou blancs

Soit un taux de participation de **50.49** % en hausse par rapport à l'année précédente (33.85%).

Il en ressort que le vote exclusif par correspondance semble être un bon outil.

Il y a encore quelques erreurs : certains parents n'ont pas compris le document explicatif : ils votent pour 1 personne et non pour une liste. Peut-être à cause d'une mauvaise lecture ou non lecture des documents explicatifs, donc certains votes n'ont pas été pris en compte.

La liste a été affichée sur le panneau d'affichage extérieur, dans le hall d'entrée et sur le blog de l'école.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux parents élus.

2-Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas été modifié et a été voté à l'unanimité.

Il peut être consulté sur le panneau d'affichage situé à l'extérieur de l'école, sur le site de l'association des parents d'élèves ainsi que sur le site de la mairie ou le blog de l'école.

3 - Effectifs :

Nous avons **222** élèves à la rentrée 2019-2020. Depuis, il y a eu 2 radiations en PS, 1 en MS et 2 en GS, mais 2 inscriptions en PS en novembre et 1 à venir en décembre en GS soit **219** élèves (.220 en décembre) (contre 209 au 1^{er} CE 2018/2019)

Soit 62 PS

82 MS dont 24 occitans

75 GS dont 32 occitans

Avec la répartition suivante :

2 PS à 27

1 PS/MS à 25

1 MS à 29

2 MS/GS à 27 et 28 (une arrivée prévue dans les prochaines semaines en GS)

Et 2 MS/GS occitan à 28.

4- Présentation du RASED

Intervention de Mme Couffignal, psychologue scolaire du RASED

« Le « Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté », est chargé d'accompagner **les élèves rencontrant des difficultés persistantes**, lesquelles perturbent les apprentissages scolaires.

Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants des classes, permet une meilleure réponse en équipe aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles ont pour objectif de prévenir et de remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes ». (circulaire du 2014-107 du 18 août 2014)

Le RASED est constitué de trois types d'intervenants :

- un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique dit « enseignant d'adaptation », ou Maître « E »
- un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative dit « Rééducateur » ou Maître « G »
- Une psychologue scolaire (Psychologue Éducation Nationale 1^{er} degré)

Les enseignants spécialisés et les psychologues scolaires sont membres des équipes des écoles dans lesquelles ils interviennent.

Le RASED propose des aides directes ou indirectes aux élèves, en lien avec les enseignants des classes et à partir de leurs demandes. L'indication d'aide (dans ou hors l'école) se fait lors d'une concertation en équipe : synthèse avec l'enseignant de la classe et le directeur ou synthèse RASED. (E, G et Psy).

L'an dernier, il y a eu 230 demandes d'aide sur le secteur, seules 140 interventions ont été traitées (sur 23 classes).

Nous avons trois AVS (Aide de Vie Scolaire) sur l'école.

Le poste de médecin scolaire n'est pas pourvu pour le moment.

Auparavant, des visites médicales pour tous les élèves de Grande Section étaient organisées par l'infirmière scolaire, mais elles ne se pratiquent plus depuis l'an dernier.

Seuls quelques élèves de GS signalés par les enseignants sont vus par un médecin scolaire vacataire au cours de l'année.

5- ALAE

Le matin : 7h 8h15, et le soir : 15h55 19h.

Effectifs ALAE, fréquentation moyenne :

Matin : 38 élèves pour 4 animatrices.

Pause méridienne : 160 élèves pour 16 animatrices.

Soir : 95 élèves avec 14 animatrices avec départs échelonnés.

à 15h45 **TAE** : les ateliers proposés sont :

Théâtre tous les lundis et vendredis

Danse, le vendredi.

Atelier créatif les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi : 35 élèves partent au CLSH de Tabarly le mercredi midi.

Rappel concernant le dossier ALAE : toutes les informations concernant le ALAE sont à faire auprès de l'équipe du ALAE

Réponses aux questions des parents d'élèves :

Affichage du menu : l'affichage des menus de la cantine est en pleine réflexion pour l'équipe de l'ALAE qui cherche le meilleur endroit afin qu'il puisse être accessible par tous.

Problème du nombre de badgeuses insuffisant : l'école va être équipée de nouvelles bornes de badge entre les mois de janvier et mars 2020, il y en a 3 de prévues.

Visite de la cantine : la visite de la cantine par les parents d'élèves élus est possible le mardi 10 décembre, avec accord de M. Archidec au préalable.

Gratuité d'ALAE de 10 minutes le matin : à voir avec M. Le Maire.

6-Transports scolaires

17 élèves sont inscrits dont 2 qui bénéficient du transport à titre payant avec dérogation.

Il y a toujours deux accompagnatrices par bus et deux circuits de bus.

Rappel : toute nourriture est interdite dans le bus (gâteaux d'anniversaire, ingrédients ...) par rapport au risque d'allergie.

7- Santé

Il est prévu des interventions de l'infirmière scolaire auprès des classes de MS/GS afin de les sensibiliser sur l'hygiène dentaire. La première séance a eu lieu le jeudi 21 novembre, dans la classe de Mme Caisso. Les prochaines séances auront lieu les jeudis 5 et 12 décembre.

Séances à la piscine : c'est une activité obligatoire au même titre que les autres activités pédagogiques. Tout enfant ne pouvant pas assister à la séance piscine prévue devra fournir un certificat médical.

Poux : un mot de rappel pour prévenir et traiter les poux est régulièrement distribué par le biais du cahier de liaison.

8 PAI

Pour rappel, il est de la responsabilité des parents de nous signaler la nécessité d'un PAI et de nous fournir tous les documents demandés ainsi que les médicaments. Dans le cas où les parents ne nous fournissent pas après plusieurs rappels les éléments demandés et médicaments, l'école décline toute responsabilité.

Certains parents semblent prendre à la légère cette mise en place car parfois ils ne sont pas attentifs aux dates de péremption et aux médicaments fournis à l'école, nous constatons des erreurs d'ordonnance, de médicaments.

Retour des PAI après analyse par le SAMIS. Certains PAI ne sont pas encore validés car nous sommes obligés de les renvoyer à la famille. Tant que les PAI ne sont pas validés, pour les allergies alimentaires, les parents doivent fournir un panier repas.

Rappel : Pour un PAI allergie, il faut absolument l'avis d'un médecin allergologue pour prendre en considération cette allergie.

9 APC

Elles ont lieu : le lundi, mercredi et jeudi de 11h35 à 12h soit 25min réparties sur 31 semaines.

Chaque enseignant choisit parmi ses élèves ceux qui ont besoin d'une aide particulière pour remédier à une difficulté passagère ou utilise ce moment pour travailler certaines compétences en petit groupe.

Le mercredi les élèves allant au CLSH à Tabarly, ne participent pas à ces activités.

L'accord des parents est obligatoire pour la participation à l'APC. Pour faciliter les démarches, une autorisation est signée en début d'année scolaire pour la totalité de l'année.

Certaines familles ont refusé l'APC cette année.

Les familles ont les dates de début et de fin à chaque période ainsi que le domaine travaillé.

La première période a débuté le 9 septembre. La 2^{ème} le 4 novembre.

En général, la dernière semaine avant chaque période de vacances, au moment où les enfants sont le plus fatigués, il n'y a pas d'APC. (sauf pour la période 3 puisqu'il y a 5 semaines seulement)

Les parents élus demandent à changer le créneau d'APC du mercredi, qui empêcherait certains élèves d'y participer vu qu'ils vont au CLSH de Tabarly à 11h30. L'équipe enseignante explique son choix du mercredi par le fait que justement, il n'y a pas classe l'après-midi, ce qui n'ampute pas la pause méridienne des enfants. De plus, nous nous organisons pour que les élèves qui vont au CLSH puissent venir sur les autres jours sans être lésés.

10-Projet d'école

C'est celui qui a été validé l'année dernière. Il a pour titre : ***Le jeu, les arts et la culture au service des apprentissages et du vivre ensemble.***

Le jeu pour travailler les domaines : mobiliser le langage, structurer sa pensée et le vivre ensemble.

Le vivre ensemble est approfondi autour des activités artistiques, physiques et le développement du pôle culturel.

Toutes ces activités visant à des apprentissages sont structurées pour assurer aux élèves un parcours scolaire fluide et progressif.

11- Sécurité

Exercice incendie : le 1^{er} exercice d'évacuation a eu lieu le 27/09/2019 sur le Petit Prince en présence d'un référent mairie et de la police municipale. Tout s'est parfaitement déroulé.

PPMS plan particulier de mise en sûreté : un exercice imposé et obligatoire a eu lieu le jeudi 10 octobre 2019 sur le thème de l'intrusion/attentat et un 2nd exercice sera programmé en 4^{ème} ou 5^{ème} période. Il a été effectué en présence de représentants de la mairie, de la police municipale et de parents d'élèves élus.

Concernant cet exercice la mairie nous a promis des systèmes de fermeture pour l'ensemble des classes.

Questions des parents d'élèves :

Serrures des portes de classe : toutes les portes de classe seront bientôt équipées de verrous intérieurs, durant les vacances de Noël.

Harcèlement et violence à l'école : l'équipe enseignante et Mme Couffignal, psychologue scolaire, rassurent les parents sur le fait qu'il n'y a pas de violence outre mesure à l'école maternelle Le Petit Prince, qu'au contraire, un climat serein y règne. Nous précisons tout de même que les enfants sont nombreux et que lorsque des jeux violents apparaissent dans la cour, les enseignants et les animatrices le cas échéant, y sont particulièrement attentifs et restent vigilants.

Les parents d'élèves disent qu'on leur a signalé un cas de harcèlement dans une classe de Moyenne section. Les enseignants invitent les parents concernés et l'enfant à rencontrer l'enseignant au plus vite.

Ouverture des portes de l'école plus tôt en cas de pluie : demande à laquelle on ne peut accéder pour des raisons de sécurité. Nous devons respecter les horaires d'ouverture et de fermeture.

12-Les Budgets :

Budget fonctionnement cad le budget qui permet l'achat des fournitures scolaires : il était cette année de 7704€. Ce budget est calculé en fonction des effectifs de l'année scolaire précédente (soit 214 élèves) et sur la base de **36€** par enfant.

Subvention mairie : **3136€** ont été versés sur le compte de la coopérative scolaire pour financer les sorties scolaires et le spectacle de Noël et pour l'achat de biens durables. Elle est restée inchangée par rapport à l'an passé, soit **16 €** par enfant.

Budget transport : **3424€** Il permet de financer le transport en bus pour aller à la piscine Aqualudia à Muret, pour les sorties école et cinéma et d'autres sorties pédagogiques.

Coopérative et OCCE : la coopérative scolaire est alimentée par les dons volontaires des familles, les dons de l'association ASPAREL, la subvention de la mairie, le bénéfice des ventes de photos...

L'école est affiliée à l'OCCE et règle les frais d'adhésion qui s'élèvent à **2,36€** par coopérateur (élèves + enseignants)

L'an dernier, grâce aux dons d'ASPAREL (soit 1547€), nous avons pu acheter un théâtre d'ombres de chez Loulic, des jeux de lancer et des jeux de raquettes.

La coopérative permet de financer les 3 séances de cinéma dans le cadre du projet école et cinéma. Elle permet aussi de financer les sorties scolaires (souvent en fin d'année) et les transports associés, les achats de petits matériels pédagogiques liés aux projets de classe et d'école, des ingrédients pour la cuisine, le développement de photos...

Cette année, nous avons décidé d'offrir des livres pour chaque enfant pour Noël.

Dons des parents : 2415€, soit un ratio de 10,92€ par enfant.

Les parents de l'association ASPAREL nous rappellent la possibilité de financer d'autres projets en cours d'année et nous disent de ne pas hésiter à revenir vers eux.

13-Travaux, équipements et besoins

Équipement reçu :

Un vidéoprojecteur avec écran, enceintes et un PC pour la classe 1

Travaux en cours:

Installation de l'alarme anti effraction

Questions des parents d'élèves :

- Extincteur entrée : l'emplacement de cet extincteur va être modifié prochainement afin que les élèves ne s'y cognent pas en passant.
- Vidage des cendriers extérieur : pour l'instant, le cendrier est vidé chaque mois par l'équipe technique qui viendra plus souvent vu son état.
- Travaux demandés en juin 2019

Création d'un tunnel vers le préfabriqué de la classe bilingue pour permettre aux élèves de rejoindre leur classe à l'abri en cas d'intempéries.

Reprise des dégâts des eaux dans la réserve de la classe 5 qui occasionnent des odeurs nauséabondes.

Installation d'un tableau d'affichage à l'entrée de l'école car l'affichage n'est plus possible depuis la mise en place des films occultants.

Le changement des portes de placards coulissants dans toutes les classes du nouveau bâtiment qui dysfonctionnent régulièrement.

La réhabilitation de la cour.

Climatisation et isolation de l'école

La mairie annonce qu'il y aura un diagnostic en 2020 afin de repenser l'école en terme d'isolation ; possibilité également d'enlever les préfabriqués.

Cela implique qu'en attendant, aucun travaux d'isolation ou de climatisation ne sera mis en route.

Pour le vestiaire de la classe 5 : ces travaux apparemment ont été faits cet été, le service technique viendra vérifier prochainement.

- Points serrures et clés : la mairie va changer toutes les serrures des portes afin d'harmoniser les clés, et tout le personnel en sera équipé.

14 -Vie de l'école

Le photographe est venu pour les photos individuelles le 3/10.

Une nouvelle séance photo a été organisée pour les absents le mercredi 20 novembre.

Jeudi 23 avril aura lieu la photo de classe.

Médiathèque

Les classes de MS et GS s'y rendent environ un fois par mois et font un emprunt de livre individuel. Nous empruntons aussi des livres pour la classe autour des projets de classes.

Les PS s'y rendront plus tard dans l'année.

Salon du livre : Deux intervenants sont venus pour les classes MS occ et chez les PS/MS de Mme Pater.

Les classes de MS/GS de Mmes CAISSO et DE CONTO, les GS occ et les MS de Mme Peres ont pu assister au spectacle de « Pierre et Vincent » le mardi 19 octobre dans la salle de La Gravette.

Certaines classes de l'école participent au concours de création d'une mascotte pour la médiathèque.

Ecole et cinéma : tous les élèves de MS et GS sont concernés par ce projet : il y a 3 séances dans l'année. La 1^{ère} séance a lieu jeudi 28/11.

Suivant le budget restant, une sortie cinéma en décembre sera organisée pour les PS.

Jardins partagés : Gérald accueillera plusieurs fois les classes de MS/GS dans l'année pour des activités de jardinage.

Une première visite a déjà eu lieu le 26 septembre.

Piscine : Les séances ont commencé pour les MS/GS de la classe de Mme Caisso. Une séance a été annulée à cause d'une panne à la piscine.

Deux nouvelles dates d'agrément supplémentaires sont prévues : le jeudi 28/11 et le jeudi 12/12 à 16h30 à l'espace nautique Jean Vauchère à Colomiers. La classe 1 et les GS occ ont besoin de parents accompagnateurs.

Maison de retraite : Il est prévu de reconduire le projet d'échanges autour des jeux de société avec les résidents de la maison de retraite du Maréchal Leclerc.

Les classes concernées sont les MS/GS des classes 1 et 2, et les GS des classes occitan.

Le projet débutera probablement en janvier.

Noël : Spectacle prévu les 12 et 13 décembre ; 1 séance pour deux classes à la demi-journée puis une séance de manipulation des instruments de musique pour chaque classe à la fin du spectacle, en petits groupes.

Le goûter de Noël offert par la mairie aura lieu le mardi 17 décembre, jour de la visite du Père Noël.

Chorale : la représentation sera reconduite cette année, mais nous ne connaissons pas encore la date.

Kermesse : elle sera reconduite par les parents élus, certainement début juin, date non encore fixée.

Liaisons GS/CP : Plusieurs actions seront mises en place tout au long de l'année : lors de la fête de la galette, échange autour de la création d'un conte (illustration d'un conte par les GS et écriture du conte par les CP à partir des illustrations, puis échanges) et la traditionnelle visite de la future école du CP.

Sorties scolaires de fin d'année : pour les 2 classes de PS et la classe de PS/MS de Mme PATER, une sortie à la ferme pédagogique des Balances à Seissan dans le Gers a été programmée.

Pour les autres classes, pour l'instant, rien n'a encore été fixé.

Questions diverses :

Aucune question n'a été posée.

La séance est clôturée à 19h30.